

Savart

LE MAGAZINE

DU CEN CHAMPAGNE-ARDENNE

www.cen-champagne-ardenne.org

NUMÉROS 103-104 – DÉCEMBRE 2020

Le Conservatoire signe 2 OBLIGATIONS RÉELLES ENVIRONNEMENTALES

Les Obligations réelles environnementales, dites ORE, représentent une solution concrète pour tous les propriétaires désireux de préserver durablement la biodiversité sur leur parcelle.

LA COMMUNE DE PROUILLY, PROTECTRICE DE SON ARBRE ET DE SA PELOUSE SUR SABLE

Pour protéger une pelouse sur sables et un remarquable Pin tortueux emblématique du village, la commune de Prouilly dans la Marne et le CEN Champagne-Ardenne ont signé la première ORE du Grand Est en mai 2020. Le contrat a été conclu dans le prolongement d'une préemption environnementale effectuée par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), reconnaissant la valeur de ce milieu menacé à l'échelle de la région.

Concrètement, la commune de Prouilly, propriétaire de 2 parcelles, s'est engagée pour 99 ans à confier la gestion écologique des parcelles au Conservatoire d'espaces naturels, à ne pas porter atteinte au Pin tortueux, à ne pas utiliser d'engrais ou de pesticides, à ne pas mettre en culture les parcelles. En tant que cocontractant, le CEN Champagne-Ardenne a mené un inventaire floristique qui a révélé une belle station de Silène conique.

➔ Si vous voulez bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'un contrat ORE sur votre terrain, contactez-nous !

UN COUPLE D'AGRICULTEURS DÉCIDE DE PROTÉGER 50 HA DE PRAIRIES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et M. et Mme Dartier, propriétaires/exploitants d'Is-en-Bassigny, ont signé un contrat définissant une ORE sur 50 ha de terrains, composés principalement de prairies. L'exploitation est localisée dans la région naturelle du Bassigny en Haute-Marne, classée Natura 2000.

Concrètement, les deux parties se sont engagées à mettre en place une série de mesures visant à préserver la biodiversité sur les parcelles concernées pour une durée de 99 ans. Le Conservatoire d'espaces naturels rédigera un guide de gestion et accompagnera les propriétaires dans la mise en œuvre des actions. Les propriétaires se sont engagés à ne pas modifier les caractéristiques naturelles des terrains et ne pas porter atteinte aux espèces : absence de retournement des prairies, pas de drainage des zones humides, etc.

TÉMOIGNAGE DE ...

M. ET MME DARTIER

Depuis plusieurs dizaines d'années, les effets du changement climatique sont visibles sur notre exploitation. Nous faisons de l'extensif, on nourrit nos bêtes sans apport extérieur.

Lorsqu'il y a moins d'herbe, nous diminuons le chargement. Les solutions techniques qui consistent à ressemer engendrent des coûts d'exploitation supplémentaires, l'achat de nouveaux matériels... Ce sont donc des investissements, assumés par des emprunts, qui doivent être remboursés en augmentant les rendements, c'est un cercle vicieux !

La préservation de nos terrains est un objectif de longue date. On ne peut pas tout changer, mais nous voulons agir à notre niveau. Le dispositif ORE répond parfaitement à nos attentes. Le Conservatoire nous a accompagnés dans les démarches, nous n'avons eu qu'à valider le cahier des charges et nous déplacer chez le notaire pour signer l'acte authentique.

Nous en avons parlé avec nos 2 enfants qui ont approuvé notre démarche. Désormais nous pouvons envisager sereinement de céder notre exploitation.

Retrouvez l'interview complète sur : www.cen-champagne-ardenne.org

LES ORE EN BREF

Date de création du dispositif: 2016
(Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages).

Durée maximale du contrat: 99 ans.

Pour qui: tout propriétaire de bien immobilier.

Éléments pouvant faire l'objet d'engagements: arbres, cours d'eau, prairies, espèces animales ou végétales, murets, combles...

Types d'engagements: replanter une haie, remplacer une clôture pour rendre possible le déplacement de certaines espèces, ne pas utiliser de polluants, conserver une souche d'arbre...

10 nouveaux sites protégés EN HAUTE-MARNE



Vallon de Senance

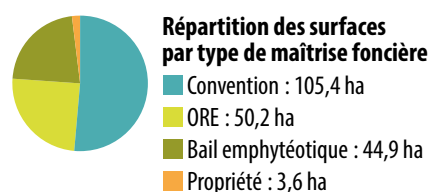
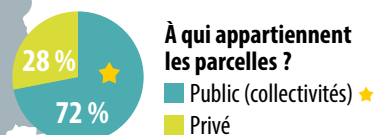
L'année 2020 s'est terminée sur un bilan sud haut-marnais très positif en matière de protection avec 10 nouveaux sites (plus de 90 ha) et le renouvellement de partenariat sur 6 sites. Des résultats qui illustrent la reconnaissance des compétences du Conservatoire, acteur incontournable de la préservation et la gestion des espaces naturels, et la relation de confiance qui a pu s'instaurer avec les propriétaires, au premier rang desquels les communes et leurs élus.

ZOOM SUR ...

SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Les pelouses de Grenant sont un site naturel protégé où se superposent différents types de maîtrise foncière: propriétés Conservatoire, conventions avec la commune ou avec des privés. L'acquisition récente de plusieurs parcelles, d'une surface totale de 1,2 ha, vient consolider la préservation de ce site d'une grande valeur patrimoniale classé Natura 2000. Tout a débuté en 2003 par la signature de conventions avec des propriétaires privés et d'un bail emphytéotique avec la commune de Grenant sur la majorité de la surface du site protégé.

Cette acquisition, qui porte la surface du site à près de 19 ha, a bénéficié d'une aide financière du Département de la Haute-Marne. Il s'agit du premier soutien financier apporté au Conservatoire dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles.



Des nouvelles DES SITES

Intervention des élèves du lycée
forestier de Crogny en 2018

LES TOURBIÈRES DES SOURCES DE LA BAR

Première zone de Protection des Habitats Naturels

L'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APHN) pour les Tourbières des sources de la Bar a été signé par le Préfet des Ardennes le 20/03/2020. Il s'agit du premier APHN en Région Grand Est et l'un des premiers APHN à l'échelle nationale.

Depuis décembre 2018, le Code de l'Environnement instaure la possibilité de créer des zones de Protection des Habitats Naturels.

Cette zone humide remarquable bénéficie maintenant d'un cadre réglementaire de durée illimitée qui vient renforcer son statut de protection, en complément du classement Natura 2000 et du cahier des charges environnemental établi par la SAFER suite à la préemption environnementale. Un certain nombre d'activités y sont désormais interdites ou réglementées. L'Office français de la biodiversité (OFB) pourra verbaliser certaines infractions comme le braconnage de poissons dans les plans d'eau qui relevaient auparavant uniquement de la gendarmerie.

Extension du site

Le site des Tourbières des sources de la Bar s'étend désormais sur 108 ha. Le Conservatoire a acquis 5,6 ha supplémentaires sur la commune d'Autruche. Au lieu-dit «Le Grand Aunois», une peupleraie a vu en 2018 et 2019 ses arbres grignotés les uns après les autres par les castors, bien présents sur ce secteur de la Bar. Le propriétaire a choisi de vendre son terrain au Conservatoire avant que tous les arbres ne soient abattus... Cette acquisition a été réalisée grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



14 ANS DE PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE DE CROGNY

Le Conservatoire et le lycée forestier de Crogny (Aube) viennent de fêter le 14^e anniversaire de leur partenariat pédagogique en faveur de la restauration de la pelouse des Riceys, dans le Barséquanais.

Cette pelouse sèche souffre de l'abandon du pastoralisme et s'est embroussaillée. Des travaux sont donc nécessaires pour préserver les espèces caractéristiques de ces pelouses comme la Carline acaule, le Lézard vert, l'Œdipode stridulante...

Depuis 2007, chaque hiver, des lycéens des filières forêt mais aussi des étudiants de BTS investissent le site de Champ Cognier. D'un côté, une équipe coupe des pins et débite du bois pour restaurer la pelouse. De l'autre, une équipe manie les débroussailluses pour contenir les rejets des années précédentes. Le bois est évacué en bordure des zones de chantier avec des engins de travaux. Le chantier allie pédagogie et apprentissage et permet au Conservatoire de mettre en œuvre les objectifs du plan de gestion du site et du document d'objectifs Natura 2000. C'est le principe gagnant-gagnant.

En parallèle de ces chantiers successifs, le Conservatoire guide des sorties de découverte du site, intervient en

classe, accompagne des étudiants de BTS et de Licence professionnelle dans leurs projets. Le prochain chantier aura lieu en janvier 2021. Depuis 2007, plus de 4 ha ont été restaurés, doublant la surface en pelouse. D'ici 2025, l'objectif est de restaurer 5 ha supplémentaires. La pelouse de Champ Cognier aura alors retrouvé l'aspect paysager qui était le sien dans les années 1970. Unis vers cet objectif, le Conservatoire et le lycée forestier bénéficient du soutien de la commune des Riceys.



Le Sentier des castors

Des étangs artificiels devenus refuges pour libellules et oiseaux d'eau... Des branches taillées en crayon révélant la présence du castor... Depuis le printemps, un sentier pédagogique révèle les richesses des anciennes sablières d'Harricourt et Bar-lès-Buzancy!

Avec une boucle de 2,5 km autour des 4 plans d'eau, le sentier pédagogique des castors vous invite à partir sur les traces de cet animal qui a frôlé l'extinction en Europe... mais qui regagne aujourd'hui du terrain, comme ici, dans la vallée de la Bar!

Des nouvelles DES RÉSERVES NATURELLES



RÉSERVE DE LA POINTE DE GIVET : DES SCIENCES PARTICIPATIVES À L'ÉCOLE

Après avoir recensé les escargots et les limaces de la Réserve Naturelle, les élèves des écoles primaires de Givet Saint-Hilaire et de Fromelennes étudient les chauves-souris. Le Conservatoire accompagne l'enseignante dans la mise en œuvre du dispositif de sciences participatives Vigie nature école sur les chiroptères. Ce programme repose sur un suivi des chauves-souris lors de leurs activités de chasse grâce à des enregistreurs d'ultrasons mis à disposition par le Muséum national d'Histoire naturelle.

En octobre, les 26 élèves de CM1-CM2 de l'école des Nutons de Fromelennes ont visité les grottes de Nichet afin de découvrir le plus important site d'hibernation de chauves-souris de la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet. Covid-19 oblige, la moitié de la classe visitait la grotte tandis que l'autre moitié expérimentait l'exposition chauves-souris et ses nombreux jeux.

Les enfants sont désormais presque incollables sur ces étonnants petits mammifères volants.

Nous remercions la commune de Fromelennes qui a donné accès gratuitement aux Grottes de Nichet.

PÊCHE TRADITIONNELLE AU FILET DANS LES ÉTANGS DE BELVAL-EN- ARGONNE ET DE RAMERUPT

Pour la première fois réalisée sans public en raison des mesures liées à la crise sanitaire, la pêche traditionnelle au filet s'est déroulée en novembre dans les deux réserves naturelles. Cette méthode ancestrale mise au point par les moines du XII^e siècle est devenue un véritable rituel. Cette pêche contribue à préserver et augmenter la biodiversité de l'étang. La vidange d'un étang nécessaire pour récupérer le poisson permet également une aération des terres du fond de l'étang. Cette mise à l'air améliore la qualité des sédiments et de manière indirecte contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Une bonne nouvelle: aucun carassin argenté, espèce qui avait tendance à envahir les étangs de Belval-en-Argonne, n'a été pêché.

Un grand merci à tous les bénévoles!



RNR ÉTANGS DE BELVAL-EN-ARGONNE

 **5 TONNES**
de poissons pêchés

56 ha Plan d'eau de l'Étang du bas 

RNR ÉTANG DE RAMERUPT

 **3,5 TONNES**
de poissons pêchés

20 ha Plan d'eau 

Une partie des poissons est remise dans le plan d'eau pour constituer le fond de pêche. L'autre partie permet de repeupler d'autres étangs.



DEUX RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES S'EXPOSENT

Un brochet à l'affût, le regard hypnotique du chat sauvage, un blongios nain caché dans les roseaux... Durant tout l'été, une exposition photographique en plein air permettait de découvrir (ou redécouvrir) les richesses naturelles de la **Réserve des Étangs de Belval-en-Argonne**. À hauteur de roseaux, dans l'eau ou depuis les airs, 10 photographes présentaient la réserve naturelle à travers ses paysages, ses couleurs, ses ambiances particulières et tout simplement la beauté d'un monde végétal et animal à apprécier et à préserver.

La **Réserve de la Côte de l'Étang** à Sпой a fêté cette année ses 10 ans. Un anniversaire célébré dans une exposition photo qui illustre la vie de la Réserve à travers les clichés de six photographes naturalistes de la région. Cette exposition se veut comme une invitation à venir découvrir ou redécouvrir ce coteau de vie, ses étendues de pelouses, son verger, ses meurgers, ses orchidées, ses lézards et ses insectes. Officiellement inaugurée le 22 octobre 2020 à l'office de tourisme de la Côte des Bar à Bar-sur-Aube, cette exposition a fermé ses portes fin octobre en raison du contexte sanitaire. Elle sera à nouveau proposée au public dès que les conditions le permettront. À suivre...



Ces expositions sont mises à disposition gratuitement sur demande au Conservatoire.



Murin de Daubenton

L'accompagnement TERRITORIAL

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SNCF

Fin 2020, SNCF Réseau et le Conservatoire ont signé une convention de **partenariat pour l'étude et le suivi scientifique des chauves-souris** de deux anciens tunnels ferroviaires du département de la Marne.

Depuis plus de 20 ans, différents inventaires ont permis de recenser 10 espèces de chauves-souris dans ces deux tunnels longs d'environ 700 m. Un suivi des populations de chauves-souris fréquentant le site est réalisé chaque hiver par les bénévoles du Groupe chiroptères.

Ces tunnels présentent un enjeu important pour l'hibernation des chauves-souris car ils font partie des sites marnais accueillant le plus de chauves-souris en termes d'effectif en hiver.

Cette convention, signée pour une durée de 10 ans, a pour objet de confier le suivi scientifique des populations de chauves-souris au Conservatoire. Réalisé en partenariat avec le Groupe Chiroptères, ce suivi concerne principalement les populations en période d'hibernation. Des études complémentaires pourront cependant être menées afin d'en apprendre davantage sur l'utilisation des tunnels par les chauves-souris à d'autres périodes de l'année.

CONVENTION AVEC CHÂLONS AGGLO POUR LA GESTION DU TERRAIN DE LA FOLIE

En octobre 2020, Châlons Agglo et le Conservatoire ont signé officiellement la convention d'occupation précaire pour la gestion de l'ancien champ de manœuvre de la Folie à L'Épine (51).

Ce site de 60 ha constitue l'un des derniers savarts de Champagne présents en dehors des grands camps militaires en activités (Suippes, Mourmelon, Mailly). Il abrite une biodiversité exceptionnelle, certaines espèces étant très rares et/ou protégées en France. Il joue également un rôle paysager primordial en périphérie immédiate de l'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Ancien terrain de manoeuvre de l'Armée, le site de la Folie est devenu propriété de Châlons Agglo en 2016 suite au départ du 1^{er} régiment d'artillerie de marine. Cette convention permettra au Conservatoire d'engager dès cet hiver les premières actions de gestion. La périphérie immédiate de la Butte des Fusillés sera gérée en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Marne.



1^{ER} PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE!

En 2020, les échanges réguliers entre le Conseil départemental de l'Aube et le Conservatoire ont permis d'aboutir à la signature d'une convention cadre pour la **prise en compte des chauves-souris lors de travaux sur les ouvrages d'art**.

Ainsi, à partir de 2021, le Département transmettra annuellement au Conservatoire la liste des ponts sur lesquels des travaux sont prévus. Le Conservatoire quant à lui s'engagera à réaliser les diagnostics « chauves-souris » de ces ponts, à informer des enjeux pour chacun d'eux et à accompagner le Département pour concilier réalisation des travaux et protection des chauves-souris.

Ils font les Conservatoires BÉNÉVOLES & SALARIÉS



3 QUESTIONS À...

MARC DEROY, CONSERVATEUR BÉNÉVOLE DE LA RÉSERVE NATURELLE DU MARAIS DES TROUS DE LEU (51)

Adhérent de longue date, racontez-nous votre parcours...

Je suis adhérent et administrateur au CEN Champagne-Ardenne depuis 15 ans. Habitant sur Reims depuis ma retraite, je me suis proposé pour être conservateur sur le Marais des Trous de Leu qui est à 4 km de chez moi et surtout accessible à vélo! Je souhaitais m'impliquer dans la gestion d'un site naturel proche de chez moi. Ce qui me permet de garder un certain contact avec ma précédente activité d'ingénieur forestier.

Comment définiriez-vous le rôle de conservateur bénévole?

J'assure une présence et ainsi une certaine surveillance sur la Réserve. Je m'implique dans le relationnel avec les acteurs locaux et j'épaule le salarié en charge de la RNR. J'ai été amené à intervenir dans le cadre de suivis de chantiers, d'animations scolaires ou encore pour la réalisation de travaux sur le marais (arrachage d'espèces exotiques envahissantes). En moyenne ces activités me mobilisent deux demi-journées par mois, en comptant les échanges par mail et les sorties.

Quelles sont les qualités et les qualifications nécessaires pour devenir CB?

Il est essentiel d'avoir le sens du contact pour le relationnel au sein du Conservatoire, mais aussi avec les élus et autres acteurs locaux. Pour ce qui est d'assurer une présence tout le monde peut le faire, ensuite c'est optionnel, en fonction des connaissances et des affinités des uns et des autres. Des journées de formation sont organisées chaque année.

Quelques conseils à ceux qui aimeraient franchir le pas mais sont encore indécis?

Il faut tout d'abord prendre contact avec les salariés du Conservatoire pour connaître les actions sur son territoire et sur ce qui peut être attendu d'un futur conservateur bénévole. Il est aussi possible d'échanger directement avec un conservateur bénévole.

DU NOUVEAU DANS L'EQUIPE, BIENVENUE À ...

Adrien Bertoni



Je suis originaire de Grenoble et viens m'installer au bord du lac du Der pour rejoindre mon amie dans l'Aube. Je suis diplômé d'un master en gestion des milieux naturels et j'ai travaillé plusieurs années dans un bureau d'étude en tant que botaniste. J'arrive en renfort de l'équipe châlonnaise pour 3 principales missions: le programme LIFE NaturArmy, les sites Natura 2000 en Argonne, les inventaires et suivis Flore/Habitat.

Julian Gautier



Je suis arrivé en juillet au Conservatoire en tant que chargé de projets Faune (entomo, herpéto et chiro principalement) sur le territoire de la Marne nord et du sud des Ardennes. Ce premier emploi m'offre la possibilité de vivre ma passion: la faune sauvage. Ma mission consiste à réaliser des suivis scientifiques. Originaire du Var et sudiste dans l'âme, c'est également pour moi l'occasion de découvrir une nouvelle région et d'enrichir mes connaissances.

Manuella Marand



Je suis arrivée en septembre dernier pour renforcer le pôle administratif et remplacer Flore Théau pendant son congé de maternité.

Églantine Ferro



Originaire des Ardennes, je suis chargée de gestion travaux depuis septembre. À la suite d'un master en écologie à l'université de Lille, j'ai suivi une formation en génie écologique en alternance entre Angers et la Bourgogne. Mes missions consistent à mettre en place et réaliser le suivi des opérations techniques (pâturage, réouverture de pelouses, chantiers bénévoles, travaux d'entretien...) puis de compiler et synthétiser les différents bilans de travaux.

Julien Pellé



Je remplace Alexandre Antoine, en tant que chargé de projets faune sur l'Aube et la Haute-Marne, et sur la Réserve Naturelle Régionale de l'Étang de Ramerupt. Je coordonne le Plan Régional d'Actions Papillons de jour. À l'issue de ma formation en écologie-agroécologie, j'ai travaillé au CPIE du Sud Champagne sur des projets liés à la flore et à l'entomologie.

AU REVOIR À...

Éloïse Marcolin, conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre, et Stéphanie Pestelard, chargée de projets - gestion des travaux, ont quitté la structure. Nous leur souhaitons bonne continuation!





Hommage à Roger Cré

Mi-mai, avec stupeur nous avons appris le décès à 74 ans de Roger Cré. C'est Roger qui alerte en 1998 face aux projets dévastateurs d'utilisation du site de Marigny. Il s'investit dans la « commission 51 » qui réunit les bénévoles de la Marne. Agriculteur éclairé, conseiller municipal, passionné d'avion, jovial et amoureux du site, Roger contribue activement à sa protection qui aboutira à la signature de la 1^{ère} convention Ministère de la Défense-Conservatoire le 27 mai 1991. Nommé Conservateur, il communique son enthousiasme lors des sorties natures, organise des chantiers, veille sur le site. Bientôt, face à des oppositions fortes, Roger doit se mettre en retrait quelques années, mais il n'abandonne pas et reprendra du service.

Merci à la famille qui, malgré la contrainte Covid, nous a permis d'être représentés à la cérémonie d'adieu à cet ami.

Roger Gony

Vie du CONSERVATOIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (7 JUILLET 2020)

Élection du conseil d'administration

- Président : Roger Gony
- Vice-président : Guy Venault
- Secrétaire général : Jean-Marie Sogny
- Secrétaire adjoint : Marc Deroy
- Trésorier : Bruno Fauvel
- Trésorier adjoint : Frédéric Pierrot
- Autres administrateurs : Martine Coutier, Jean-Claude Deschatres

Nomination de 7 nouveaux conservateurs bénévoles

- Gérard CURY et Claude HIVER: pelouse de Sury (08)
- Marie Dominique MONBRUN: Anse de la Radouaye (51)
- Michel CORROY: RNN Pointe de Givet (08)
- Gueric PIERRARD: marais du Paradis à Issancourt (08)
- Isabelle HUEZ: pelouse de Saint-Usage (10)
- Nicolas TOURNOIS: carrières à Chassigny (52)

ON EN PARLE

Grand prix Natura 2000

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, lauréat 2019 du Grand prix Natura 2000 pour l'opération (sa)pins de Noël réalisée sur les pelouses sèches de Gyé-sur-Seine (10) a été récompensé par une magnifique vidéo réalisée par l'Office français de la biodiversité!

Le Conservatoire a été primé dans la catégorie « Coup de cœur du jury » pour la mise en place de cette opération qui consiste à proposer des « sapins » (en réalité des pins sylvestres) gratuitement aux communes membres de la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne (CCBC), pour décorer les rues lors des fêtes de fin d'année.

➔ Vidéo à retrouver sur notre site internet.

France 3 en balade sur les sites du Conservatoire

Quatre sites gérés par le Conservatoire ont été mis à l'honneur fin novembre sur France 3 Champagne-Ardenne. Accompagné par un salarié, la journaliste Céline Lang, est partie à la découverte de la sablière de Châlons-sur-Vesle (51), des tourbières des sources de la Bar (08), de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre (10/52) et du fort du Cognelot (52).

➔ D'excellents reportages à retrouver sur le site de France 3 Champagne-Ardenne!



CEN Champagne-Ardenne
9 rue Gustave Eiffel • 10430 ROSIÈRES-PRÈS-TROYES
03 25 80 50 50 • secretariat@cen-champagne-ardenne.org
www.cen-champagne-ardenne.org

Savart est publié par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Directeur de la publication : Roger Gony

Rédaction et comité de relecture :
CEN Champagne-Ardenne

Conception graphique : Oreka graphisme

Crédits photos : Laurent Arthur, Pascal Bourguignon (Dédic Éditions), CEN Champagne-Ardenne

Impression : Imprimerie Félix à 1 400 exemplaires
ISSN 1150-7705

Partenaires

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont : Union Européenne / DREAL Grand Est / Région Grand Est / Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Méditerranée-Corse / Conseil départemental de la Marne, de nombreuses communes et interco.

Bulletin édité avec le soutien de :



"Capitaliser, partager et communiquer sur les actions du CEN Champagne-Ardenne" est cofinancé par l'Union européenne.



Le Conservatoire est membre de :

